

Petite chronique et bibliographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **25 (1917)**

Heft 4

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Monsieur le *Professeur Ph. Bridel* vient de publier, en collaboration avec Monsieur le *pasteur Paul Bonnard*, le tome second de l'œuvre d'Alexandre Vinet, PHILOSOPHIE MORALE ET SOCIALE. Au point de vue philosophique et social, ce volume contient quelques-unes des maîtresses pages du grand penseur. *Le socialisme considéré dans son principe* est encore d'actualité. *Le cours d'introduction à l'étude des sciences* était jusqu'à ce jour inédit. Vinet ne l'avait pas rédigé. Ses éditeurs l'ont reconstitué d'après ses notes et les cahiers de ses meilleurs élèves.

Au point de vue annales vaudoises la préface de l'ouvrage due à la plume érudite de M. Ph. Bridel, est particulièrement intéressante ; elle touche à trois épisodes de notre vie cantonale peu connus ou totalement oubliés.

* * *

Le premier est un feuillet de l'histoire de notre Académie. Il s'agissait de repourvoir la chaire de philosophie laissée vacante par le départ d'André Gindroz. Le concours n'ayant pas abouti, le docteur Mager, philosophe hégélien, de Berlin, avait fait des offres. Les avis furent partagés. Fermement appuyé par Druey, hégélien lui-même, Mager avait obtenu les suffrages du Conseil de l'Instruction publique. Il s'était heurté par contre à l'opposition de l'Académie. Celle-ci ne voulait pas « que les théologiens, qui forment la majeure partie de notre jeunesse académique soient initiés à un système anti-chrétien ». Mager fut évincé. Druey en conçut un vif déplaisir et il exprima son dépit dans un article du *Nouvelliste Vaudois* : *Académie sans philosophie*. Ce fut le début d'une polémique entre Druey et le parti de l'Académie représenté par MM. Guisan, Forel, Vulliemin, Chavannes, et dont le professeur Samuel Chappuis était le porte-parole.

L'orage prit fin par la nomination de Charles Secrétan. Ceci se passait en 1838 et 1839.

* * *

Vinet entra en rapport, vers 1840, avec l'imprimeur-libraire L.-Alex. Michod, de Vevey. Cet homme original et actif est l'auteur de plusieurs publications utiles. Il commença par la *Feuille populaire suisse*, composée surtout d'extraits d'auteurs connus, mais contenant aussi quelques articles originaux. Disciple d'Etienne Cabet, Michod professait une sorte de socialisme égalitaire chrétien ; il engagea son maître à s'établir sur les bords du Léman et à y fonder une Petite Communauté comme celle que Cabet projetait en France. Cabet préféra les environs de Paris.

A partir de 1840, Michod publie à Vevey, en numéros hebdomadaires de 4 pages in 4°, *La Veveysanne, feuille d'utilité publique, d'histoire et de littérature*.

C'est dans ce périodique qu'une joute de plume s'engagea à propos de la condition des ouvriers et de l'égalité sociale. Vinet finit par s'y trouver mêlé lui-même, un des polémistes ayant cité un passage de ses ouvrages, lequel, dégagé de son contexte, paraissait trop absolu dans ses conclusions. Il se vit attaqué par un « démocrate » dont on n'a pas le nom, mais qui pourrait bien être Druey lui-même, lequel allait bientôt se mettre à la tête de la Révolution vaudoise de 1845. « Il y a quelque intérêt, dit M. Ph. Bridel, à trouver ainsi Vinet croisant le fer, sans le savoir (au moins sur le moment même), tour à tour avec le héros de la révolution radicale de Genève et avec celui de la révolution radicale du canton de Vaud.

Pour en revenir à Michod, il transporta son imprimerie à Lausanne, puis se consacra à des travaux de statistique. Il devint secrétaire du Bureau officiel de statistique vaudois, créé en 1860, et il conserva cette place jusqu'à sa mort, survenue en 1878.

* * *

On sait que les idées socialistes et égalitaires n'étaient pas étrangères aux hommes politiques de 1845. Delarageaz était

un ami d'Etienne Cabet. Le doctrinarisme de Druey avait déjà prévu le droit au travail et surtout l'obligation du travail. Il proposa d'introduire dans la Constitution un article ainsi conçu : « Tout Vaudois et tout Confédéré est tenu au travail suivant ses forces et ses capacités. Le travail doit être organisé de manière à être accessible à tous, supportable et équitablement rétribué ».

Delarageaz et Druey étaient des théoriciens ; leur socialisme n'atteignit pas le domaine des réalisations pratiques. Par contre, les doctrines socialistes pénétraient, dès 1840, chez de nombreux ouvriers allemands établis en Suisse et dans le canton de Vaud. Elles appartenaient à deux écoles ; la première, celle de Wilhelm Marr, développée dans les *Blätter der Gegenwart*, était manifestement athée ; il faut, disait-elle, « renverser la morale, affirmer que nous sommes les enfants de la terre et non pas du ciel et que, hors de l'homme, il n'y a pas de salut ». L'autre école, représentée par *Wilhelm Weitling, Becker, Kuhlmann*, s'inspirait de Proud'hon et du communisme français ; elle traitait la propriété de « vol légitimé » et faisait appel à la révolution violente.

Dirigées en apparence vers le même but, les deux tendances se surveillaient et se jalousaient l'une l'autre. Elles furent englobées dans le même désastre. Le gouvernement neuchâtelois ayant découvert sur son territoire un club secret de la Jeune Allemagne, procéda à de nombreuses expulsions en octobre 1845. 316 citoyens vaudois s'adressèrent aussi au Conseil d'Etat du canton de Vaud, en exigeant des mesures analogues. Et malgré leurs sympathies pour la doctrine, les gouvernants de Quarante-cinq expulsèrent plusieurs « camarades » suspects. Becker, Kuhlmann et beaucoup d'autres durent quitter le pays.

*
* *
*

Ces épisodes, glanés dans la préface de *Philosophie morale et sociale* ont plus qu'un intérêt anecdotique. Vinet était trop mêlé à notre vie nationale pour ses écrits, même philoso-